

Je veux Installer un séchage en grange



**De l'avant-projet
au dossier permis de construire**

**Un accompagnement sur mesure
par un expert**

Chambre d'Agriculture
25 avenue Foch
48004 MENDE Cedex
Tél.04.66.65.62.00
accueil@lozere.chambagri.fr
<https://lozere.chambre-agriculture.fr>

Le séchage en grange jusqu'au permis de construire

Spé 35



Informations pratiques

Public : pour tout porteurs de projet de séchage en grange des fourrages : projets de construction ou aménagement

Modalités : prestation individuelle

Durée : de 8 à 13 heures (+ dossier permis de construire)

Objectifs et bénéfices attendus

- Accompagner l'agriculteur de l'idée du projet au dossier permis de construire
- Une prestation complète pour sécuriser le projet
- Accompagner l'agriculteur à faire un choix dans la conception de son projet de construction et/ou d'aménagement d'une grange, d'un point de vue technique et économique
- Des plans détaillés
- Une estimation détaillée

Tarif et conditions de vente sur demande auprès de la personne contact

Contenu et documents remis

- Réflexion faisabilité et avant-projet :
 - Le dimensionnement de votre projet
 - Esquisses avant-projet
 - Estimation sommaire
- Projet (après validation de l'avant-projet)
 - Plans détaillés du projet définitif
 - Estimation détaillée permettant de solliciter des devis auprès des entreprises
- Pour les projets avec Permis de construire (convention avec SICA Habitat Rural du Cantal)
 - Dossier Permis de construire (PC)
- Plateforme de la SICA Habitat Rural du Cantal (avec accord de l'agriculteur)
 - Mise en ligne des plans du dossier sur la Plateforme permettant aux entreprises de la construction adhérentes de consulter votre projet et s'ils le souhaitent vous faire une proposition commerciale.

Particularités et atouts

- Intervention d'un **conseiller spécialisé**
- **Neutralité du conseil**
- Un **interlocuteur unique**
- Prestation **éligible au financement du PCAE**

Contacts

- Jean-Charles COMMANDRÉ – 04.66.65.62.00
jean-charles.commandre@lozere.chambagri.fr

Compétences

- Prestation réalisée par le conseiller spécialisé bâtiments agricoles